

Foire aux questions (FAQ) sur la procédure de demande et d'examen

Que propose l'Initiative allemande BACKUP ?	1
Qui est éligible ?	1
À quels stades de la gestion du cycle de subventions, l'Initiative BACKUP fournit-elle un soutien ?	2
Quels sont les domaines thématiques susceptibles de bénéficier d'un soutien ?	2
Quels sont les domaines transversaux susceptibles de bénéficier d'un soutien ?	2
La proposition du demandeur doit-elle apporter une contribution à tous les domaines transversaux ?	2
Quels modes de soutien technique l'Initiative allemande BACKUP offre-t-elle ?	3
Comment introduire une demande de soutien de la part de l'Initiative allemande BACKUP ?	3
Comment les propositions sont-elles évaluées et comment les décisions sont-elles prises ?	4
Combien de temps le processus d'évaluation prend-il ?	4
Quels sont les critères de nature générale facilitant le bon déroulement de la procédure ?	4
Schéma de la procédure de demande	5
Contact	6

Que propose l'Initiative allemande BACKUP ?

L'Initiative allemande BACKUP offre un soutien technique et des mesures de renforcement des capacités à des partenaires de pays en développement afin d'accroître leurs compétences et de les mettre en mesure :

- d'utiliser de façon plus efficace les financements octroyés par le Fonds mondial et
- de mettre en œuvre des mesures plus efficaces et plus durables de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Qui est éligible ?

Les parties prenantes aux opérations de financement du Fonds mondial sont éligibles à bénéficier d'un soutien de la part de BACKUP si elles remplissent la fonction de (a) Mécanisme de coordination national (CCM) ou de (b) membre d'un CCM ou de (c) bénéficiaire principal (BP) ou de (d) bénéficiaire secondaire (BS) d'une subvention du Fonds mondial, ou (e) si elles envisagent de devenir BP ou BS dans un avenir proche :

- les organisations nationales et internationales de la société civile ;
- les gouvernements (p. ex. ministères de la santé ; programmes nationaux de lutte contre le sida, la tuberculose ou le paludisme) ;
- les institutions de renforcement des capacités (p. ex. centres régionaux d'information sur le VIH) et
- les organisations du secteur privé.

Le travail de BACKUP est fonction des besoins, et les demandes d'assistance technique peuvent être soutenues dans le monde entier.

Dans le mode « Projet », le demandeur doit être enregistré comme organisme doté de la personnalité juridique conformément au droit national et participer aux opérations du Fonds mondial dans le pays. Une demande est admissible/éligible si elle

- se fonde sur une évaluation des besoins d'assistance technique effectuée dans le pays ;
- est approuvée par le président du CCM ;
- s'inscrit dans la ligne des stratégies et programmes nationaux en matière de santé ;
- est liée aux opérations du Fonds mondial ;
- applique une approche orientée vers le genre ;
- traite les implications attendues en termes de renforcement du secteur de la santé et/ou de participation accrue de la société civile et de populations clés.

À quels stades de la gestion du cycle de subventions, l'Initiative BACKUP fournit-elle un soutien ?

L'Initiative allemande BACKUP fournit un soutien technique à tous les stades de la gestion du cycle de subventions du Fonds mondial. Une demande peut être introduite à n'importe quel moment.

Quels sont les domaines thématiques susceptibles de bénéficier d'un soutien ?

L'Initiative allemande BACKUP soutient le renforcement des capacités, et ce notamment dans les domaines thématiques suivants :

- évaluation des besoins en matière d'assistance technique ;
- développement organisationnel et institutionnel ;
- plaidoyer ;
- développement des ressources humaines ;
- élaboration de politiques, stratégies, lignes directrices ;
- gouvernance et surveillance ;
- gestion de la qualité ;
- gestion des connaissances ;
- suivi et évaluation.

Quels sont les domaines transversaux susceptibles de bénéficier d'un soutien ?

Le soutien apporté par l'Initiative allemande BACKUP pour le renforcement des capacités met l'accent sur :

- une participation accrue de la société civile aux mécanismes du Fonds mondial ;
- une participation accrue et la prise en compte de populations clés dans les processus et programmes du Fonds mondial ;
- l'intégration des programmes de riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme dans les systèmes de santé existants ;
- le développement et la mise à l'échelle de réponses sensibles au genre dans les programmes financés par des initiatives mondiales du secteur de la santé.

La proposition du demandeur doit-elle apporter une contribution à tous les domaines transversaux ?

Non, pas nécessairement, seulement là où cela est pertinent. Il importe cependant de fournir une explication si une ou plusieurs de ces questions transversales ne sont pas abordées dans la proposition. Les thèmes transversaux devraient être traités de façon exhaustive dans la proposition et aussi dans les rapports.

Quels modes de soutien technique l'Initiative allemande BACKUP offre-t-elle ?

1. Mode « Accès rapide » (jusqu'à concurrence de 10 000 EUR)

Le mode « Accès rapide » donne rapidement accès à des fonds servant à financer des activités ponctuelles, p.ex. remboursement pour les travaux de planification, ateliers ou consultations des parties prenantes assurés par le Mécanisme de coordination nationale (CCM), parrainage de la participation à des visites de formation ou d'échanges, etc. Remarque : les études de faisabilité ou évaluations des besoins requérant les services d'un consultant relèvent du mode « Assistance technique ».

2. Mode « Assistance technique » (jusqu'à concurrence de 40 000 EUR par mission d'assistance technique)

Le mode « Assistance technique » offre la possibilité de confier à des consultants le soin de conseiller et d'assister les CCM, les bénéficiaires principaux (BP) et des organisations membres, en particulier de la société civile pour l'élaboration des propositions soumises au Fonds mondial, la négociation et/ou la mise en œuvre des subventions. Des termes de référence détaillés (TOR) doivent figurer dans le formulaire de demande.

3. Mode « Projet » (à partir de 50 000 EUR jusqu'à 150 000 EUR par contrat)

Le mode « Projet » concerne des projets de petite à moyenne envergure visant à soutenir le processus de candidature, la négociation de subventions et/ou la mise en œuvre d'activités et programmes financées par le Fonds mondial. Le demandeur/l'organisation de mise en œuvre doit être enregistré en tant qu'entité légale en vertu de la législation nationale en vigueur. Le montant des subventions sera déterminé par BACKUP en fonction des critères suivants :

- capacités de gestion financière et de mise en œuvre des organisations candidates ;
- contenu, étendue et complexité des projets.

Les demandes se référant au « mode Projet » doivent comprendre une brève synthèse de la proposition ainsi qu'un cadre logique indiquant le but, les résultats, les indicateurs, les activités, le calendrier et le budget. Les contributions propres et les contributions d'autres partenaires doivent être clairement indiquées.

Comment introduire une demande de soutien de la part de l'Initiative allemande BACKUP ?

Les cinq étapes à suivre sont les suivantes :

1. Identifier les besoins en soutien technique en conformité avec les objectifs, les principes et les critères de BACKUP.
2. Choisir le modèle auquel se réfère la demande : « Accès rapide », « Assistance technique » ou « Projet ».
3. Soumettre le formulaire de demande rempli (à télécharger sur le site internet de BACKUP) à BACKUP pour évaluation.
4. Dès lors que l'évaluation est concluante, BACKUP invitera le demandeur à signer la candidature et à obtenir l'approbation du président de l'instance de coordination nationale (CCM) afin de garantir la coordination et l'alignement de la demande de soutien technique.
5. Soumettre la demande finale et approuvée à BACKUP pour accord.

Remarque concernant l'approbation : en règle générale, toutes les demandes devraient être approuvées par le président du CCM. Dans le cas où l'organisme demandeur est le CCM lui-même, la demande devrait être approuvée par le vice-président du CCM. Dans le cas où le demandeur est un bénéficiaire secondaire du Fonds mondial, la demande devrait être approuvée par le président du CCM ou par le bénéficiaire principal respectivement concerné.

La demande sera examinée sous l'angle technique et financier par l'équipe BACKUP. Vous pouvez également contacter l'équipe BACKUP à un stade précoce de la procédure dans le cas où la conformité du soutien technique envisagé avec les objectifs, les principes et les critères de BACKUP ne serait pas claire. BACKUP offrira également un appui technique pour l'élaboration de la proposition et des termes de référence.

Toutes les propositions seront également envoyées au Bureau de la GIZ dans le pays concerné ainsi qu'au personnel technique de la GIZ pour un contrôle de la qualité et pour approbation.

Veuillez consulter le site Internet de BACKUP ou contacter directement l'équipe BACKUP en Allemagne pour avoir un avis, des éclaircissements et des informations sur la procédure de demande (formulaires de demande, etc.).

Comment les propositions sont-elles évaluées et comment les décisions sont-elles prises ?

BACKUP commencera par vérifier si les demandes satisfont aux critères d'éligibilité et si elles sont complètes et examinera ensuite si elles répondent aux critères figurant dans les Lignes directrices pour l'élaboration des propositions. En ce qui concerne les demandes se référant au mode « Projet », BACKUP consulte en outre des experts internes pour obtenir l'avis d'experts en matière de santé, de sida ou de questions concernant le pays. Par ailleurs, les propositions de projet sont envoyées à des experts externes appartenant à différentes organisations partenaires, internationales et nationales (OMS, ONUSIDA, KfW Entwicklungsbank – Banque de développement de la République fédérale d'Allemagne et des Länder, Alliance internationale VIH/sida, AIDSPAN, IPPF, etc.), à qui il est demandé d'évaluer les propositions et de faire des recommandations sur des améliorations techniques.

L'équipe BACKUP recontacte ensuite le demandeur avec une synthèse de commentaires et de questions résultant de l'évaluation. Le demandeur peut, sur cette base, développer davantage et adapter la proposition. BACKUP enverra la demande finale révisée, y compris la signature de l'organisation candidate et l'approbation par le président du CCM concerné ou du BP au Bureau de la GIZ pour contrôle de la qualité et approbation.

Dès lors que BACKUP a envoyé l'approbation technique et financière à l'organisation candidate, le contrat sera rédigé et signé. Veuillez noter qu'aucune activité, y compris les contrats passés à des consultants et les voyages de consultants, ne seront remboursés s'ils interviennent avant la finalisation du contrat.

Combien de temps le processus d'évaluation prend-il ?

La durée du processus d'évaluation varie selon le mode de demande et la complexité des interventions proposées. Si la première version de la demande est conforme au mandat de BACKUP et que le demandeur répond directement aux commentaires, le processus d'évaluation peut prendre

- 2 semaines dans le mode « Accès rapide » ;
- 1 mois dans le mode « Assistance technique » et
- 2 mois dans le mode « Projet ».

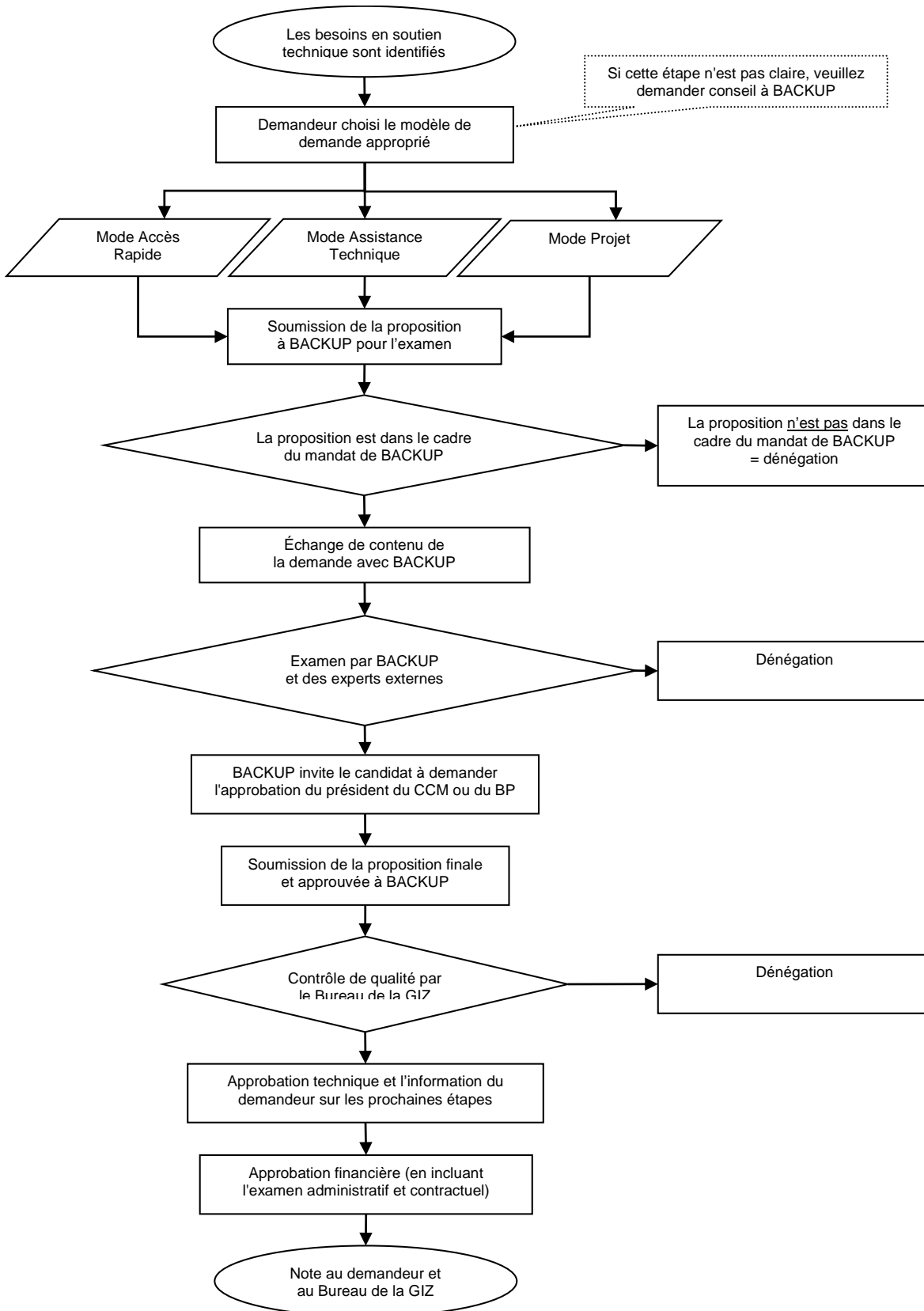
Il est à noter qu'une fois la proposition approuvée après l'évaluation technique, cela peut prendre jusqu'à quatre semaines avant que les questions administratives et contractuelles puissent être traitées.

Quels sont les critères de nature générale facilitant le bon déroulement de la procédure ?

Veuillez vous assurer que l'intervention proposée

- est en conformité avec la politique et les stratégies nationales, en particulier eu égard à la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- est en conformité avec la Déclaration de Paris de l'OCDE, les Objectifs du Millénaire pour le développement, les « Trois principes » de l'ONUSIDA, l'Initiative de l'accès universel et les principes du Fonds mondial ;
- contribue à apporter des réponses à une ou plusieurs des questions transversales ;
- a été avalisée par le président du CCM (ou, le cas échéant par le vice-président du CCM) ;
- ne fait pas partie d'une proposition du Fonds mondial ou d'autres sources de financement. L'Initiative allemande BACKUP n'entre pas en concurrence avec le Fonds mondial ou d'autres fonds mais vise à faciliter une mise en œuvre efficace et efficiente de leurs ressources en renforçant les capacités d'acteurs clés.

Schéma de la procédure de demande



Pour en savoir plus sur la procédure de demande veuillez vous référer aux lignes directrices pour l'élaboration des propositions de BACKUP ([giz2013-fr-backup-guidelines.pdf](#), 0.99 MB).

Contact

Initiative allemande BACKUP

+49 6196 79-1599

backup@giz.de

www.giz.de/backup

En sa qualité d'entreprise fédérale, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH aide le gouvernement allemand à concrétiser ses objectifs dans le domaine de la coopération internationale au développement durable. Le principal commettant de la GIZ est le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'entreprise intervient également pour le compte d'autres ministères fédéraux de même que pour des Länder, des communes et des clients et commettants publics et privés en Allemagne et à l'étranger. Parmi ces derniers figurent par exemple les gouvernements d'autres pays, la Commission européenne, les Nations unies et la Banque mondiale. La GIZ a son siège à Bonn et à Eschborn. L'Initiative allemande BACKUP est financée par le BMZ.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne	Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Santé et politique démographique	
	Initiative allemande BACKUP Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Allemagne +49 (0)6196 79-1599 backup@giz.de www.giz.de/backup	Adresses postales des deux sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535-0 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 535-0
Situation	Septembre 2013			

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.